

Atelier « Justice sociale et inégalités »

Thème « Comment les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale ? » (Regards croisés, Terminale).

Rappel des indications complémentaires du programme

- On s'interrogera sur les fondements des politiques de lutte contre les inégalités en les reliant à la notion de justice sociale ; on rappellera à ce propos que toute conception de la justice doit répondre à la question : « L'égalité de quoi ? ». On distinguera égalité des droits, égalité des situations et égalité des chances.
- On analysera les principaux moyens par lesquels les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale : fiscalité, redistribution et protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations.
- On montrera que l'action des pouvoirs publics s'exerce sous contrainte et qu'elle fait l'objet de débats quant à son efficacité : risques de désincitation et d'effets pervers.

1. Problématique(s) au regard du programme

Le revenu universel permet-il de contribuer à la justice sociale ?

2. Axes à traiter, plan du raisonnement :

Ce point serait traité après les deux premières indications complémentaires (IC) de ce thème : celles sur les fondements des politiques de lutte contre les inégalités puis sur les moyens par lesquels les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale (fiscalité, redistribution, protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations.)

Il ferait la transition avec la troisième IC portant sur les interrogations et contraintes des actions des pouvoirs publics.

Objectifs de la séquence :

En termes de savoirs :

- Aborder une nouvelle mesure / un projet de justice sociale (en lien avec l'actualité)
- Mobiliser les notions déjà étudiées : justice sociale, Etat-Providence, prélèvements obligatoires, revenus de transfert, assistance /assurance, services collectifs, fiscalité, redistribution, protection sociale, prestations et cotisations sociales.
- Sensibiliser aux risques de désincitation et effets pervers

En termes de savoir-faire

- Capacité à argumenter (méthode A, E, I : affirmation, explicitation, illustration)
- Lecture et interprétation des quantiles

3. Activités possibles

Mise en activité dans le cadre de l'AP (approfondissement) et / ou du cours d'enseignement spécifique : réalisation d'un débat en classe.

Plusieurs étapes :

1) Phase de sensibilisation / préparation en classe entière (une séance)

- **Visionnage** de la vidéo Dessine Moi L'Eco : le professeur marque des pauses lors du visionnage afin de compléter et de préciser le cadre de revenu universel retenu, celui du MFRBⁱ présenté comme un revenu universel parmi d'autres (revenu universel, individuel, inconditionnel et inaliénable)

- **Etude du dossier documentaire** mis à la disposition de la classe (5/6 documents, textes et documents statistiques) et traitements des questions suivantes dans le but de bâtir une argumentation pour débattre

1. Quelles sont les différences entre le RSA et le revenu universel ?
2. Quelles sont les différences entre le minimum vieillesse et le revenu universel ?
3. Combien de personnes ayant droit au RSA ne le demandent pas (les « non recours ») ?
4. Comment s'explique ce phénomène de « non- recours » ?
5. Comment le revenu universel modifierait-il la répartition des revenus ?
6. Ce revenu simplifie-t-il le système de prestations sociales ?
7. Avec un tel revenu de base, les individus vont -ils continuer à travailler ? Justifiez-vous.
8. Quelle est la forme de redistribution qui a le plus fort impact sur la réduction des inégalités ?
9. Que pouvez-vous en déduire concernant le revenu de base ?

2) **Débat en classe entière : une demi-heure maximum (séance n°2)**

Le professeur distribue des rôles (hypothèse avec une classe à 35 élèves)

- deux animateurs
- une dizaine d'élèves « pour », une dizaine « contre »
- le reste de la classe constitue le « public » et est chargé de prendre des notes (le « public » peut éventuellement réagir)

3) **Un temps de synthèse collective : autre demi-heure de la séance n°2**

Les élèves doivent compléter un tableau, vidéo-projeté, où figurent les arguments pour et contre débattus précédemment. Le tableau est ensuite mis sur l'ENT.

4. **Illustrations de ressources à exploiter :**

- o <https://comptoir.org/2016/04/29/david-cayla-distribuer-une-allocation-universelle-sans-toucher-au-marche-ne-changera-rien-aux-rapports-de-force/>
- o Dessine-moi l'éco. <http://dessinemoileco.com/le-revenu-universel-est-ce-une-bonne-idee/>
- o Mouvement français pour un revenu de base. [en ligne]. 2017 [consulté le 2 mars 2017]. Disponible sur <http://www.revenudebase.info/decouvrir/>
- o Percheron Daniel, Sénat, Rapport d'information au nom de la mission d'information sur l'intérêt et les formes possibles de mise en place d'un revenu de base en France, octobre 2016. <http://www.senat.fr/notice-rapport/2016/r16-035-notice.html>
- o Sirugue Christophe, Repenser les minima sociaux. Vers une couverture socle commune, rapport au Premier ministre, avril 2016. <http://www.gouvernement.fr/partage/6952-remise-du-rapport-de-christophe-sirugue-repenser-les-minima-sociaux-vers-une-couverture-socle>

Autres documents :

- Un document statistique INSEE présenté par D. Cayla lors de la JAC présentant la contribution des services collectifs et des prestations à la redistribution (prise en compte du revenu élargi)

- Un document statistique présenté par R. Cauneau présentant la simulation des effets du revenu de base sur la redistribution : comparaisons du revenu primaire et du revenu disponible par type de ménage et par décile après introduction du revenu de base et à fiscalité inchangée.

